



**PRÉFET
DU VAL-
DE-MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Créteil, le 1^{er} juin 2021

Évacuation du campement du Fort de la Redoute à Villejuif (94)

Les services de l'État, en lien avec la mairie de Villejuif, ont procédé ce matin à une opération d'évacuation du campement illicite situé sur le terrain de la Redoute des Hautes Bruyères.

Ce campement illicite s'est constitué depuis le 8 mars 2020 sur ce site appartenant à l'État, juste avant le premier confinement.

Il a rassemblé au plus fort de l'occupation jusqu'à 300 personnes, dont une centaine d'enfants, dans des conditions précaires mais aussi dangereuses. En effet, le développement d'une décharge sauvage, estimée par la brigade des sapeurs pompiers à 40 000 m³ de déchets faisait courir des risques majeurs d'incendie pour les occupants mais aussi pour les riverains et structures situés à proximité de l'autoroute A6, en particulier l'hôpital Gustave Roussy.

En concertation étroite avec la préfecture, le maire de Villejuif a pris le 28 mai dernier un arrêté portant mise en demeure de quitter les lieux. Un diagnostic social a été réalisé par la préfecture et des solutions de mise à l'abri avaient été prévues. L'évacuation s'est déroulée ce matin sans incident et il s'est avéré que le site était vide de tout occupant.

La préfète du Val-de-Marne, Sophie Thibault et le maire de Villejuif Pierre Garzon remercient l'ensemble des acteurs mobilisés afin de permettre l'organisation de cette opération. Le site est désormais sécurisé 24h/24h pour éviter toute réimplantation de campement sauvage et des travaux de dépollution seront prochainement engagés.

Contact presse :

Préfecture du Val-de-Marne

Tél : 01 49 56 60 79

Mél : pref-communication@val-de-marne.gouv.fr

Tél : 01 49 56 60 00

Mél : prefecture@val-de-marne.gouv.fr

21-29 avenue du Général-de-Gaule 94038 CRETEIL CEDEX